

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2023.00991

**MODIFICATION DE LA DECISION N°2023.00798 RELATIVE
AU MARCHÉ DE RENOUELEMENT ET LA
MODERNISATION DU SYSTEME BILLETTEQUE DU RESEAU
DE TRANSPORT DE VOYAGEURS DENOMME STAS SUR LE
TERRITOIRE DE SAINT-ÉTIENNE METROPOLE AVEC
CONDUENT BUSINESS**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté n°2023.00064 en date du 23 février 2023 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Hervé REYNAUD, dans les domaines de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains,

CONSIDERANT la nécessité de modifier l'article 3 de la décision n°2023.00798 du 08 août 2023, suite à une erreur d'imputation budgétaire pour le marché conclu avec la société CONDUENT BUSINESS dans le cadre du renouvellement et la modernisation du système billettique du réseau de transport de voyageurs dénommé STAS sur le territoire de Saint-Étienne Métropole,

DECIDE

ARTICLE 1

L'article 3 de la décision n°2023.00798 est modifié comme suit : « la dépense correspondante sera donc imputée au budget annexe des transports, sections investissement et fonctionnement, opération 107, destination BILLE. »

ARTICLE 2

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 3

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 09/10/2023
Pour le Président, par délégation,
Le Premier Vice-Président,

Hervé REYNAUD

RECU EN PREFECTURE

Le 09 octobre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20230922-C20230099110

Date de mise en ligne : 09 octobre 2023